



être ascensoriste

FICHE MÉTIER

Elévateur | Installation et mise en service

LA MISSION

L'installation consiste à mettre en œuvre, dans un lieu public (établissements recevant du public) ou privé (maisons individuelles), des équipements neufs selon des procédures et méthodes définies. Autonomie et responsabilité d'une mission globale en contact avec le client, sens de la rigueur et de la sécurité sont les points forts de ce métier pratiqué en site occupé.

L'installation des élévateurs s'effectue selon les règles de sécurité et la règlementation en vigueur, sous la responsabilité d'un installateur confirmé. Il forme et sensibilise les clients à la bonne utilisation des élévateurs (sièges monte-escaliers, monte-charges, ascenseurs privatifs).

LES TÂCHES

- Connaître le bon fonctionnement des différents organes des élévateurs
- → Connaître et respecter les consignes de sécurité pour les intervenants et les résidants
- → Etudier les plans, schémas et manuels de montage afin de déterminer l'implantation des différents éléments à assembler
- → Vérifier, positionner et fixer les pièces et les éléments (guidage, traction, cabine/porte ou siège, commande et sécurité) de l'appareil conformément aux instructions, plans et schémas fournis par le chef d'équipe et dans le strict respect des règles de sécurité
- → Faire le réglage des freins, des systèmes d'arrêt, effectuer les contrôles, essais et réglages préalables à la mise en service
- → S'assurer de la conformité de la pose par rapport à la définition en effectuant des tests
- → Nettoyer les appareils et la zone d'intervention
- Assurer la formation et la sensibilisation des clients et utilisateurs au bon fonctionnement et aux règles de sécurité

LES INTERLOCUTEURS

- → Votre coéquipier, un autre technicien de montage
- → Votre responsable hiérarchique
- → Le responsable du chantier et les autres corps de métier sur le chantier
- → Les clients et résidents

LA DURÉE D'UN CHANTIER

Suivant le type de matériel, une opération d'installation peut durer d'un à plusieurs jours.

FORMATION REQUISE

- → Connaissances techniques en électricité (câblage, mesure, électronique, automatisme) et/ou en mécanique
- → Niveau BEP électrotechnique, bac pro, BTS ou expérience professionnelle



PROFIL PERSONNEL

- → Sens du contact et goût de la relation client
- → Autonome dans le travail
- → Être très précis, respecter les règles d'installation et les règles de sécurité
- → Capacité à mettre en œuvre des solutions adaptées
- → Le respect de la sécurité est primordial

CONDITIONS DE TRAVAIL

- → Horaires adaptés à chaque réalisation
- → Conditions de travail en site occupé, chez le particulier ou dans un établissement recevant du public

ÉVOLUTION

Après quelques années d'activité professionnelle :

- → Evolution vers le métier de service après-vente
- → Evolution vers de l'encadrement d'équipes de techniciens
- → Evolution vers le poste de chargé(e) d'affaires

